COMPTE-RENDU
Instance de Proximité France 3 Provence-Alpes
CFDT ET SUD
12 octobre 2026

Étaient présents :

Pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Stéphanie Manucci-Serre, Anne de Geoffroy, Anne-Sophie Maxime, déléguée aux contenus et antennes.

Pour les représentants de proximité : Marie-Agnès Péleran (CGT), Laetitia Patris Debreuil (CGT), Rémy Dupont (CGT), Virginie Dubois Ventura (SUD) ainsi que les Représentants de Proximité de Montpellier en visioconférence pour le point sur l'expérimentation au bureau d'Arles.

ORDRE DU JOUR

1) Point expérimentation du bureau d'Arles
2) Point Antenne
3) Point Emploi/Recrutement
4) Budget communication documentaires
5) Recrutement poste de rédacteur-présentateur au BRI
6) Droit à la déconnexion
7) RCA et salariés non permanents
8) Organisation d'activité entre monteurs « habituels » et « nouveaux entrants »
9) Le monteur « fantôme » du vendredi
10) Nouvelles procédures informatiques
11) L'oubli des élections sénatoriales
12) Tournages double du week-end
13) Renouvellement du parc de cameras
14) Installation des nouvelles salles de montage (suite)
15) Protection des journalistes et actualité judiciaire
16) Disparition des boîtes mail des journalistes non permanents

1) Point expérimentation du bureau d'Arles

Selon Samuel Peltier concernant le bureau d'Arles il n'y a pas de remontées particulières. Lors du dernier point qui a été fait, tout le monde semblait satisfait confirme Marilyne Camacho. Un représentant de proximité de Montpellier nous informe qu'un sondage réalisé à la locale de Nîmes révèle que la nouvelle organisation se traduit, selon eux, par : une dépossession des marbres, les sujets d'Arles étant majoritairement des sujets de fin de JT, alors qu'à Nîmes ils contribuent beaucoup plus désormais au haut de JT. Côté montage les monteurs y trouvent leur compte, car souvent les sujets d'Arles étant montés le matin, cela leur donne plus de temps pour l'après-midi. Les monteurs demandent cependant à être dans la boucle d'échange avec Marseille pour avoir les infos sur les sujets.

Pour l'organisation du bureau la direction nous informe que Pauline Pidoux est ravie de commencer sa formation et qu'à son retour elle pourra s'impliquer encore plus. Elle est arlésienne, connaît bien le territoire, elle a travaillé dans un média local d'investigation auparavant. Avec le temps, selon la direction, l'actualité et les sujets d'investigation seront mieux pris en compte.

À propos du remplacement de Pauline Pidoux jusqu'à la fin de l'année, il a été programmé par Montpellier. La demande de remplacement deux semaines consécutives a été entendue et se fera autant que possible. Ce sera Camille Thomazeau, puis Thomas Cardoze, puis Jérôme Curato (une semaine seulement) puis à nouveau Camille Thomazeau. Donc, essentiellement des salariés non permanents. La direction aurait aimé avoir Camille Thomazeau tout le temps mais c'est un peu compliqué pour sa vie personnelle. Thierry Valéro est satisfait de ce planning. Avec le temps, il tisse des liens sur les territoires. Il y aura donc de plus en plus de reportages en haut et en milieu de JT. Des portraits de territoires pourront également être réalisés dans le futur. Samuel Peltier reconnaît qu'à l'échelle de la locale les sujets d'Arles sont souvent en position 2 ou 3 dans le journal. Ils traitent moins, en effet, l'actualité mais cela n'a pas empêché de prêter main forte pour l'évènement Cévenol par exemple.

Pour conclure, il est préconisé une visite des représentants de proximité avant le prochain CSE. Josette Sanna et Jérôme Curato y sont déjà allés. Un représentant de proximité de Marseille s'y rendra avant le 16 novembre, date du prochain bilan du bureau d'Arles.

2) Point Antenne

Narcorama

Samuel Peltier félicite toutes les équipes éditoriales et techniques pour la soirée *Narcorama* . Deux épisodes ont été diffusés suivi d'un débat d'1h15 puis les quatre épisodes suivants. Selon lui, le fait de ne pas avoir eu les invités extérieurs (Sébastien Lautard et Nicolas Bessone) en direct (en raison des manifestations) n'était pas plus mal. Ça a "*décoincé*" le procureur de Marseille qui depuis "*serait très chaud*" pour venir sur les plateaux de nos journaux.

Le directeur du réseau, Christophe Poullain a, quant à lui, beaucoup apprécié le programme. Selon lui, il est à reproduire dans d'autres régions.

Anne-Sophie Maxime, la déléguée aux antennes et contenus, nous explique sa méthode. Elle déclenche des réalisations documentaires avec des sociétés de production privées, puis, elle implique les équipes de F3 Provence Alpes. *Narcorama* en est l'illustration : une fois la série réalisée, nos équipes ont réalisé des entretiens numériques pour une diffusion sur *Youtube* et les réseaux sociaux.

Une centaine d'heures d'entretiens ont ainsi été retranscrits, « à l'écrit » auxquelles s'ajoutent des vidéos d'1mn 30 à 3 minutes. Ce sont des inédits piochés dans les nombreux rushs non utilisés. L'auteur a créé un parcours, soit libre, soit guidé avec un commissaire d'exposition, afin de découvrir tous les modules de *Narcorama*.

Une manière de rassurer les salariés tout en actant la fin des programmes maisons réalisés, justement, par nos équipes. Nous sommes, désormais, au service des sociétés de production privées. Elles réalisent l'essentiel du programme et nous nous contentons du reste, avec l'aide de l'IA.

La déléguée aux antennes et contenus choisit les extraits et l'IA les transcrits, puis elle les relit et les valide. Le tout, est réalisé dans un *"Corpus fermé"* afin de garder la maîtrise de nos contenus. Un « harnais » est censé sécuriser nos contenus. Et grâce au système *"Watermark"* on peut diffuser les produits *Narcorama* au niveau national et dans toutes les régions.

Concernant la soirée *Narcorama* du 17 septembre, 1 200 000 téléspectateurs en « cumulé » ont suivi l'événement. « En cumulé », c'est-à-dire, qui ont regardé pendant au moins une minute le programme. Ce qui fait : 7,5 % de part d'audiences, soit 487 000 spectateurs en moyenne.

Côté numérique, pour les six épisodes, on dénombre 410 000 vues sur la plate-forme et 480 000 sur YouTube en quatre jours.

La série *Narcorama* a été diffusée peu de temps avant le procès, à Aix-en-Provence, de chefs présumés de la DZ Mafia. Ils seraient impliqués, notamment, dans la mort du demi-frère d'Amine Kessaci. Ce dernier (symbole de la lutte anti-mafia) est interviewé dans la série et témoin dans le procès. Grâce à un système de tags et de codes, les sujets d'actualité relatant le procès, pourront renvoyer vers la série.

« C'est un gros boulot effectué par nos équipes sur le Web et pour la soirée dit Samuel Peltier *et je félicite une fois de plus à Anne-Sophie Maxime qui porte ce projet depuis des mois ».*

La déléguée aux antennes nous annonce qu'elle est allée également se présenter aux instances de l'IA à Paris. Il s'agit d'un groupe de travail chargé de développer l'IA sur nos antennes. Ils ont trouvé l'idée bonne d'utiliser la série *Narcorama*. Elle pourrait être déclinée par exemple sur des produits Archives.

Le Marseille Cassis

Parmi les nouveautés cette année, la volonté, d'abord, de faire une course plus écologique. Plutôt qu'en moto, les cadreurs ont tourné en gyropode, c'est-à-dire, en moto électrique.

Une Gopro a également été utilisée sur un coureur d'allure ainsi qu'une caméra 360°**.** Nathalie Simon n'étant pas disponible, elle a été remplacée par Zoé la modeuse, de son vrai nom Marion Pichon. C'est une influenceuse, également journaliste à *Canal Maritima*. La direction cherchait un profil qui incarnerait une notoriété numérique.

Un nouveau visage à l'antenne mais toujours Benoit « Z » le marathonien, Thierry Bezer et Frédéric Soulier pour commenter la course. Le suivi de la course était aussi assuré par nos journalistes : Sabrina Soualmia, Elodie Pépin et Gilles Amar.

Toujours dans un souci écologique, un test a également été réalisé avec un drone sur le col de la Gineste. Piloté par Gilles Guérin, le drone a pu remplacer l'hélicoptère, interdit de survol dans cette zone blanche.

Le 8 novembre le **Marathon Nice Cannes** et ses 22000 participants, sera également couvert sur le linéaire et sur le Web avec une diffusion prévue de 7h50 à 11h15.

Il y aura également un **Music box à Marseille avec Kid Francescoli** le 5 décembre.

Enfin, pour information la bascule **Sherlock** s'effectuera le 20 octobre. Ce nouveau logiciel sert à uniformiser entre le siège, les régions, France Info et les Outre mers les échanges de programmes. C'est un peu comme *Imédia*, ça facilite les échanges sur le réseau de France Télévisions.

3) Point Emploi/Recrutement

Romain Fiorucci a intégré la locale de Toulon le 26 octobre dernier. Deux autres campagnes ont démarré : un rédacteur profil présentateur ainsi qu'un rédacteur profil web. Sur le profil du rédacteur présentateur la campagne est terminée depuis vendredi 16 octobre. 22 personnes ont postulé dont 7 permanents et 15 salariés contractuels.

4) Budget communication documentaires

La campagne de promotion de la série *Narcorama* est l'une des plus importantes réalisées à ce jour par notre antenne. Nous avons demandé à la direction quelle était son coût et si les autres documentaires produits cette année allaient aussi bénéficier d'une campagne de communication.

La direction ne communique pas la facture de la promotion, car elle ne donne jamais de chiffres comptables.

Anne-Sophie Maxime, la déléguée aux antennes et contenus l'affirme, cependant : *« La campagne de communication avait été prévue, il y a fort longtemps ».* Il n'y a, donc, pas de souci pour la promotion des autres documentaires.

Selon elle, 8 documentaires par an font l'objet d'une promotion sur environ 17, car les avant-premières sont en général partagées avec les producteurs.

« Pourquoi un évènement plutôt qu'un autre est mis en avant ? » demande un représentant de proximité. Anne-Sophie Maxime explique que c'est très simple : *« Pour Orangina par exemple, on savait qu'on remplirait la salle, les fanfares à l'Isle-sur-la Sorgue également. Mais les élections municipales et tout ce qui est actualité, ça ne marche pas trop. Si on ne pense pas à remplir la salle on ne fait pas. »*

Concernant le documentaire sur la rue d'Aubagne, Anne-Sophie Maxime nous répond qu'elle ne fera pas d'avant-première car c'est le producteur qui l'organisera.

Il sera cependant soutenu par notre antenne avec une diffusion le 5 novembre, date anniversaire de l'effondrement des immeubles. Le documentaire sera également mis en avant dans nos journaux.

Une communication plus importante aurait, cependant, pu être réalisée. L'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne a été un choc pour les Marseillais et bien au-delà de la ville. Lors du premier procès, il y avait plus de 200 personnes dans la salle d'audience. On peut imaginer que pour cette actualité, l'avant-première aurait été très suivie.

5) Recrutement poste de rédacteur-présentateur au BRI

La direction a commencé en septembre, une campagne de recrutement d'un journaliste présentateur au BRI. Le poste permettrait de rééquilibrer le déficit de présentateur homme dans nos JT.

Nous demandions à la direction pour quelles raisons n'avait-elle pas commencé le recrutement parmi les journalistes du BRI.

Pour Samuel Peltier : *" Il n'y a pas eu de profil identifié parmi la rédaction. Nous cherchons quelqu'un de permanent et à plein temps ».*

Concernant un rédacteur, ex-présentateur intéressé, il a évidemment été reçu mais ce n'est pas le choix du rédacteur en chef.

« Nous comprenons que ce soit une déception, explique le directeur régional*, mais nous avons besoin de lui dans la boucle, édition."* Une élue fait remarquer que dans la boucle édition ils sont déjà relativement nombreux. Samuel Peltier soutient le contraire. Il ajoute : *« Nous avons besoin de journaliste à l'édition et que concernant la présentation ce n'est pas un problème de compétence, mais un choix d'image pour fidéliser ».*

6) Droit à la déconnexion

Il n'est pas rare que les journalistes en repos ou en RH soient contactés par sms, les informant de ce qu'ils doivent faire dans les jours qui viennent. Or, les journalistes ont un droit à la déconnexion. Des élus demandent à la direction de bien vouloir le rappeler aux encadrants (rédacteur en chef, rédacteurs en chef adjoint, responsable de l'organisation d'activité…).

Il est, selon Samuel Peltier, très bien de le rappeler et il s'engage à rappeler à ses équipes qu'il faut éviter les SMS et privilégier le mail.

7) RCA et Salariés non permanents

L'arrivée d'un RCA RS (Rédacteur en Chef Adjoint Réseaux Sociaux) au service du web a permis de diminuer la charge de travail du RCA Web. Mais, l'amplitude horaire reste importante. De plus, les salariés contractuels ont du mal a trouvé une légitimité à réclamer des articles.

Lorsque nous sommes en JT grande région, on constate que les deux régions travaillent finalement différemment. Ce qui met les RCA contractuels encore plus en porte à faux.

On remarque également que la planification de ces RCA est particulièrement souple. Un RCA Web peut permuter au poste de RCA RS sans qu'il y ait besoin de le mentionner. Ces allers-retours déstabilisent les salariés prévus sur un poste et qui doivent passer à un autre.

Autre point : la différence du montant des primes entre les salariés issus du vivier et les autres hors vivier. Pour ces derniers, leur prime est moins élevée. Quelle en est la justification ? Pourquoi certains encadrants sont dans le vivier et pas les autres ?

La direction reconnaît que c'est peut-être plus compliqué pour un salarié non permanent de s'imposer en remplacement de RCA, mais elle ajoute qu'ils ont cependant toute la légitimité pour le faire. *« Ils sont choisis en fonction de leurs compétences et de leur expérience »* rappelle Samuel Peltier.

En ce qui concerne les difficultés rencontrées des RCA contractuels lorsque nous sommes en Grande région, la direction répond que *« ça demande effectivement plus de souplesse, mais que si le RCA contractuel a des difficultés, il doit se tourner vers le rédacteur en chef du linéaire qui tranchera ».*

À propos du planning des vacations RCA web et RCA RS que Jérôme Comin (coordinateur numérique) faisait en interne pour ses équipes, ce planning est désormais envoyé sur le planning Web. Ce qui devrait permettre nous l'espérons plus de transparence et moins de changement de vacation au dernier moment (les horaires n'étant pas les mêmes) comme cela se produisait par le passé.

Concernant les primes, ce n'est pas l'appartenance au vivier qui définit la prime, mais la zone. Un RCA dans son antenne, a 6,5 % sur le salaire de base en plus, un RCA sur une autre antenne, a 30 € par jour. La direction est bien d'accord sur le fait que le management intermédiaire est mal payé mais au niveau national, on leur répond que ce sont les journalistes de la filière reportage qui sont trop bien payés.

8) Organisation d'activité entre monteurs « habituels » et « nouveaux entrants »

Le nombre de piges se réduit de manière générale et pourtant de nouveaux monteurs arrivent au prétexte que les anciens ne sont pas disponibles.

Or certains monteurs “anciens” semblent cumuler moins de jours que les “nouveaux”.

La direction continue de nous dire qu’elle est le plus équitable possible. D’après ses calculs : 3 salariés contractuels historiques ont à ce jour plus de 50 jours pour 2026 ; 4 salariés non permanents habituels ont entre 13 et 26 jours et 4 salariés contractuels nouveaux ont entre six et huit jours. 2 nouveaux entrants sont actuellement privilégiés pour qu’ils s’aguerrissent sur le poste.

Les représentants de proximité s’interrogent : cette comptabilité précise reflète-t-elle la réalité ? La direction ne communique plus le nombre de jours des salariés contractuels, mais elle peut éventuellement donner les noms des historiques habituels et nouveaux.

Pour vérifier ces chiffres, la direction nous invite à nous rapprocher du service de l’organisation de l’activité et à faire nous-mêmes le calcul.

9) Le monteur « fantôme » du vendredi

Dans la nouvelle organisation de travail, mise en place cette année, par le rédacteur en chef et le chef de centre, un monteur supplémentaire est planifié le vendredi. Il assure le montage de l’équipe d’actualité supplémentaire en 13/23 déplacée du samedi au vendredi. Or, depuis septembre, ce monteur supplémentaire n’est plus planifié. Cela a pour conséquences un embouteillage au montage lorsqu’il y a notamment des sujets de Bex à monter, un desk ou un *Vu d’ici* qui n’est pas en direct. Des élus demandent que l’on revienne à l’organisation d’activité prévue en début d’année, c’est-à-dire, à planifier un monteur supplémentaire.

Selon la direction le potentiel n’a pas baissé mais le monteur peut être décalé dans la semaine. Les élus seront vigilants pour voir dans quelle mesure ce monteur est décalé et s'il l'est à bon escient.

10) Nouvelles procédures informatiques

Sans aucune communication, la direction a mis en place de nouvelles procédures informatiques qui compliquent le travail des journalistes. Notamment, lorsque ces derniers utilisent *NewsBoard*.
Au niveau du stockage, il a été divisé par 10, on ne peut, ainsi, plus rien conserver sur les ordinateurs. Les journalistes reçoivent des dizaines de mails par jour, avec beaucoup de documents, comment feront-ils pour travailler ?
La direction répond que le stockage est réduit et que c’est une directive nationale : rien ne pourra donc être fait pour les journalistes et les techniciens.

Le 28 septembre un mail a été adressé pour accompagner les utilisateurs. Jean-Luc Clairfond et son équipe sont donc disponibles pour nous expliquer comment aller chercher ces applications sur le Web.

11) L'oubli des élections sénatoriales

Le week-end des élections sénatoriales a été plus que chaotique pour traiter les résultats. Aucune infographie ou photo des candidats, aucune préparation. On remarque que la rédaction en chef n'a pas anticipé ce moment électoral essentiel. Aucun sujet n'a été réalisé au cours du mois de septembre sur les enjeux de l'élection alors que tous nos confrères (presse écrite, radio, internet) ont fait de nombreux sujets. Nous n'avons pas assuré nos missions de service public.

Pour Samuel Peltier : *"Le dispositif était suffisant. Une chronique, un journaliste spécialisé, un invité (qui nous a "planté" au dernier moment) voilà ce qui était prévu car les sénatoriales étant du suffrage universel indirect ça ne passionne pas les foules. On devait donner l'info et l'analyser. On l'a fait* ".

Nous regrettons que ces élections aient été traitées de la sorte, avec si peu de moyens. Le rôle du service public n'est-il pas, justement, d'expliquer aux citoyens les enjeux de ce suffrage ? Dans notre région, une recomposition politique a eu lieu sans que l'on en analyse les raisons.

12) Tournages double du week-end

Au cours d'un week-end, un journaliste a dû réaliser un reportage le matin et repartir l'après-midi pour un nouveau sujet. Le montage du sujet qu'il avait tourné le matin a été assuré, l'après-midi, par un autre journaliste. La direction met en danger les équipes en les surchargeant de travail. Doit-on s'habituer à cette organisation du travail ? A la fin, ce sont les salariés qui payent les conséquences des économies voulues par la direction.

Selon Samuel Peltier : *« S'il y a eu un jour sur un week-end un double tournage c'était exceptionnel car ce n'est pas la règle ».*

Les représentants de proximité seront vigilants à ce propos sur les week-ends à venir.

13) Renouvellement du parc de cameras

Nous utilisons du matériel caméra et son qui sont aujourd'hui en bout de course. Utilisés depuis des années, ils mettent souvent les tournages en péril.
Est-ce que la direction prévoit de les remplacer par des caméras nouvelle génération, telles qu'on peut en trouver, par exemple, au bureau d'Arles ?
Le renouvellement des caméras se fait au fil de l'eau. En 2026, une Alpha 7 pour Avignon et une 200 pour Arles. En 2027, deux caméras 200 seront remplacées. Une élue signale que les AVIWEST sont à réviser et particulièrement leur câble. Elles sont anciennes. L'information est transmise à la technique.

14) Installation des nouvelles salles de montage (suite)

Au 12 octobre, seules trois salles de montage ont été aménagées au BRI de Marseille. Des élus demandent quand toutes les salles (Actu et TVR) seront-elles installées ?
La direction rectifie : ce sont quatre salles de montage installées et non trois (les 2 salles de la locale et l'actu 3 et la TVR2).

Depuis la réunion, les salles d'actu 4 et 5 sont effectivement installées avec les nouveaux bureaux assis/debout.

15) Protection des journalistes et actualité judiciaire

La couverture de certains procès met, de plus en plus, en danger les journalistes. Ils ont dû demander à la rédaction en chef d'être anonymisés pour éviter des représailles, notamment avec le développement des réseaux sociaux. Que fait la direction pour assurer leur protection ?

La responsable des ressources humaines, Marilyne Camacho nous donne le détail des actions mises en place par la direction :

- Anonymisation :
 - Utilisation de pseudo protégés
 - À la demande du journaliste et en accord avec le RCA, nous mettons le nom de *Dominique Durand* sur le site web à la place de la signature de l'article et sur les RS nous pouvons aussi mettre FTV à la place de la signature.
- Protocole FTV à consulter en suivant le lien ci-dessous - vous pouvez le partager largement
 https://docs.google.com/presentation/d/13rHD6yZJRUqVJ6sqvHcylVC4KWjhqSSTJqHSTVYTzZA/edit?usp=sharing

Les mesures de prévention (synthèse dans les DUERP) sont également :

- Consulter le guide contre le cyber harcèlement disponible sur Monespace et à partir du Référentiel de prévention
- Suivre la formation : « Se prémunir contre le cyber harcèlement »
- Faire appel au soutien juridique FTV : procédure de dépôt de plainte avec accompagnement D2S
- Utiliser l'algorithme de modération, logiciel de filtrage *Bodyguard*
- Limiter l'incarnation sur les sujets sensibles.

16) Disparition des boîtes mail de journalistes non permanents

Plusieurs journalistes non-permanents ont eu la désagréable surprise de voir leur adresse mail FTV invalidée. Les élus demandent pour quelles raisons.

La direction répond que l'adresse FTV est invalidée quand les journalistes ne travaillent pas pendant un certain temps car c'est une porte d'entrée pour les hackers.

C'est donc une question de sécurité. Il suffit juste de se rapprocher de l'équipe informatique pour récupérer son adresse si besoin. Pour les collaborateurs non-permanents, ils doivent avoir une adresse perso pour leur envoi de bulletin de salaire par exemple, et privilégier *Gmail*, *Hotmail* ou *Orange* qui sont plus stables.

Prochaine réunion de l'Instance de Proximité :
16 novembre 2026